

COMMUNIQUE DE PRESSE

80 500€ en faveur de 29 associations locales,
La Fondation d'Entreprise Banque Populaire du Sud dévoile les **29 lauréats** de la session de décembre 2016 :

Le 9 décembre le Conseil d'Administration de la Fondation d'Entreprise Banque Populaire du Sud a retenu, sur proposition des comités experts, 29 lauréats (associations locales et jeunes) répartis dans les 3 domaines d'intervention de la fondation : **1/ Sport, Culture & Handicap (12 lauréats) 2/ Environnement (12 lauréats), 3/ Patrimoine Local Immatériel (5 lauréats).**

Pour cette session de décembre, la fondation a reçu 81 dossiers. Le président du Conseil d'Administration, de la Fondation Olivier Gibelin remercie l'ensemble des candidats ainsi que les comités d'experts pour leur implication et la qualité de leurs travaux.

Bravo aux 29 lauréats !

Catégorie Handicap :

Ariège

- Pourquoi pas moi 4 000€

Gard

- **Assoc. Paralysés de France 30 3 500€**
- Comité Handisport 30 2 500€

Hérault

- Saudade 1 500€
- **Festival international du film sur Handicap 3 500€**
- **L'autre Théâtre. 2500€**
- **Montpellier Handi-Rugby 2000€**
- Ligue Voile LR 3500€

Lozère

- Equirêve 1 500€
- Eveil mendois 2 500€
- **ALSA Bouldoire 2 500€**

Pyrénées-Orientales

- **Comité handisport 66 1 500€**

Jury 2016 :

*Président : **Olivier ASSIE**, administrateur Banque Populaire Sud*

***Yves BARBE**, Directeur général – association Sauvy Perpignan*

***Michel DOUARD**, Président Comité Régional Handisport LR*

Catégorie Environnement :

1. Fédération Aude Claire (AUDE) 1000€
2. **Champ-contrechamp (GARD) 3000€**
3. Centre Ornithologique du Gard (GARD) 1500€
4. **Terre de Liens LR (GARD) 3000€**
5. **Les Glaneur'euses (GARD) 2000€**
6. Les écologistes d'Euzière (HERAULT) 3500€
7. **Ailerons Association (HERAULT) 5000€**
8. LUS (HERAULT) 1500€
9. Viramonde (HERAULT) 1000€
10. Téla Botanica (HERAULT) 5000€
11. **ALEPE (LOZERE): 2000€**
12. Edulia l'asso (PYRENEES-ORIENTALES) 3000€

Jury 2016 :

Président : **André JOFFRE**, Président du Conseil d'Administration de la Banque Populaire du Sud

Olivier THALER, Maître de Conférence, Directeur du parcours de Master IEGB Ingénierie en Ecologie et Gestion de la Biodiversité – Université de Montpellier

Nathalie COLIN et **Virginie GRZESIAK**, chargées de mission. Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées

Hubert PSCHERER, Chargé de communication, ADEME - Direction Régionale Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées

Catégorie Patrimoine local immatériel

1. Petits Chanteurs Narbonne (Aude): 2000€
2. **Amis du Poulain (Hérault). 5000€**
3. **Le théâtre des origines (Hérault) 3000€**
4. Réel48. (Lozère) 3000€
5. **2 mots en images (Pyrénées-Orientales). 5000€**

Jury 2015 :

Président : **Guy BARBOTTEAU**, Membre du Conseil Economique Social et Environnemental Régional de LRMP.

Vincent CHALLET, Maître de Conférences en histoire médiévale Université Paul Valéry - Montpellier

Pierre PLANCHERON, Directeur de l'association Le Passe Muraille /Responsable de la revue Patrimoine en région.

Anne-Françoise **VOISIN**, Responsable de la Valorisation du patrimoine. Région Occitanie

Les prochains jurys se réuniront en juin 2017.

Les candidats peuvent déposer leur dossier via le site de la fondation jusqu'au 14 avril 2017

A propos de la fondation :

La Banque Populaire du Sud a lancé sa fondation d'entreprise en 2013 pour soutenir les associations et les jeunes dans sa région. Cette Fondation permet à la Banque de renforcer son engagement sociétal et d'exprimer l'esprit coopératif qui anime ses sociétaires et ses collaborateurs.

La fondation BPS, à **vocation régionale**, apporte son concours aux **associations** qui agissent :

- en faveur de l'épanouissement des personnes en situation de handicap par la pratique d'activité sportive, artistiques, culturelle ou de loisirs,
- en faveur de la préservation de notre environnement en proposant des programmes d'actions et initiatives innovantes ou originales,
- en faveur de la préservation, la promotion et la valorisation du patrimoine régional culturel immatériel (ou vivant).

Elle apporte également son aide **aux 18 à 28 ans** avec le **Prix Initiative Jeunes**.

Son périmètre géographique est le **Languedoc Roussillon, l'Ariège et le sud de l'Ardèche**.

Les aides prennent la forme de financements de projets (tout ou partie) pour les associations et de prix pour les projets portés par des jeunes dans le cadre du Prix initiative jeunes. Des prix spéciaux et des actions visant à promouvoir les projets des lauréats peuvent également venir compléter l'aide financière.

Pour mener sa mission, la fondation bénéficie d'un budget de 180000 euros par an.

Elle est présidée par Olivier GIBELIN, Vice Président du Conseil d'administration et Président du comité sociétariat de la Banque Populaire du Sud.

[Accès au communiqué en ligne](#)

CONTACTS PRESSE :

Delphine Romain
04 99 51 59 63
delphine.romain@sud.banquepopulaire.fr

François Cartier
04 68 38 22 10 • 06 33 88 59 49
francois.cartier@sud.banquepopulaire.fr